

Pahad David

RÉE - 25 AV 5786 - 8 AOÛT 2026

Divrei Torah extraits des
enseignements du Tsaddik Rabbi
David 'Hanania Pinto chlita



MASKIL LÉDAVID

LE POUVOIR PROTECTEUR DE LA TORAH

« La bénédiction que vous écoutez les commandements de Hachem votre D.ieu que je vous prescrais aujourd'hui. » (Dévarim 11, 27)

La formulation de ce verset pose une difficulté : pourquoi est-il dit « la bénédiction que (acher) vous écoutez » [traduction littérale], plutôt que « si (im) vous écoutez », à la manière dont il est dit au verset suivant « et la malédiction si vous n'écoutez point les commandements de Hachem votre D.ieu, si vous vous écartez du chemin que je vous indique aujourd'hui, en suivant des dieux étrangers que vous ne connaissiez pas » ?

Hachem nous enseigne ici que le seul fait d'écouter Ses *mitsvot* est en soi une bénédiction. Parfois, on a l'impression qu'en observant une *mitsva*, on sort perdant. Par exemple, la fermeture de son commerce durant un quart d'heure pour prier *min'ha* nous ferait perdre des clients. Hachem souligne ici qu'il n'en est rien. Même s'il nous semble que cette pause entraîne un dommage, en considérant l'ensemble du tableau, on réalisera la merveilleuse manière dont Il a agencé les événements et fait en sorte que cette perte apparente soit à notre avantage.

Lorsque Moché fut puni en se voyant refuser l'entrée en Terre Sainte, il perçut ce décret comme un grand malheur. Aussi, adressa-t-il à Hachem cinq cent quinze suppliques pour qu'il lui pardonne son péché et annule l'édit. Son intention n'était pas de pouvoir jouir des produits suaves de la terre d'Israël, mais il désirait y pénétrer pour le bien des enfants d'Israël. En effet, d'après nos Maîtres (Sota 9a), s'il y était entré et avait construit le Temple, il n'aurait pu être détruit, les ennemis du peuple juif n'ayant aucune emprise sur les œuvres de Moché, comme sur celles du roi David.

Cependant, le fait qu'il ne construisit pas le Temple, dès lors sujet à la destruction, faisait partie du plan divin. Loin de se limiter à un malheur, cette ruine nous permet d'espérer sans cesse la reconstruction d'un nouveau Temple, plus grand et somptueux encore que les précédents et duquel la Présence divine ne se retirera jamais.

La bénédiction divine est l'apanage de l'homme qui plonge totalement son esprit dans la Torah et les *mitsvot*. Cette idée peut se lire en filigrane à travers notre verset « La bénédiction que vous écoutez les commandements de Hachem votre D.ieu » : le terme *et* ouvrant celui-ci et composé de la première et

de la dernière lettre de l'alphabet hébraïque renvoie à l'ensemble des lettres composant la Torah, tandis que le mot *acher* (que) est formé des mêmes lettres que le mot *roch* (tête). Ainsi, seul celui qui engage toutes ses facultés mentales dans la Torah bénéficiera d'une protection divine contre tout malheur et connaîtra la réussite et une profusion matérielle. En bref, il ne perdra rien de son service divin.

Bien souvent, lorsque je reçois le public et entends les diverses difficultés de mes frères, j'éprouve beaucoup de peine et me demande pourquoi je devrais entendre tant de malheurs. Soudain, mettant court à mes pensées, un jeune *ba'hour* se présente à moi afin de me demander une bénédiction pour réussir dans l'étude de la Torah. C'est ce qui me tient le plus à cœur. Il n'aspire ni à s'enrichir, ni à connaître du succès dans les affaires, ni même à trouver son âme sœur ; son unique souhait est de progresser dans l'étude et l'accomplissement des *mitsvot*. Ce type de jeune homme me transmet la force de poursuivre mes œuvres en faveur de la communauté, car je constate alors que le peuple juif a un avenir. Heureux ceux dont la Torah et les *mitsvot* sont au sommet de l'échelle des priorités !

Si nos ancêtres étaient entrés en Terre Sainte aussitôt après le don de la Torah, le livre de Dévarim n'aurait pas été écrit. Le péché des explorateurs nous a valu un livre entier de la Torah. Le Ramban explique (introduction à *Béréchit*) que toutes les lettres de la Torah correspondent à des Noms divins. Par ailleurs, nos Maîtres affirment (*Béréchit Rabba* 74, 17) que la Torah comprend soixante myriades de lettres, en parallèle au nombre d'âmes composant le peuple juif. Par conséquent, si les explorateurs n'avaient pas fauté, les enfants d'Israël n'auraient pas dû errer quarante ans dans le désert et le livre de Dévarim n'aurait pas vu le jour. Nous aurions alors perdu de nombreux Noms divins, tout comme de multiples âmes de notre peuple.

Malheureusement, nous sommes aujourd'hui envahis par des appareils qui nous éloignent de la Torah et nous expulsent de ce monde. Il est important de savoir que la place dans notre cœur est limitée ; aussi, si on le remplit de bêtises, il n'est plus en mesure d'abriter la Torah étudiée. Le roi David affirma : « Mon cœur est déchiré en moi. » (*Téhilim* 109, 22) En d'autres termes, il annihila si bien son mauvais penchant qu'il aménagea ainsi un vaste espace pouvant être occupé par la Torah et les *mitsvot*.

Méfions-nous donc du progrès technologique et veillons à ne pas nous laisser entraîner par ce danger constant, qui rompt notre lien avec Hachem. Éloignons-nous-en comme du feu et nous gagnerons ainsi une demi-heure d'étude quotidienne ou une *mitsva* supplémentaire. Le cas échéant, Hachem nous montrera que nous ne sommes pas sortis perdants, mais jouissons au contraire de Sa précieuse aide dans toutes nos entreprises.



Chabbat Chalom

HISTOIRE DU BAAL CHEM TOV



Le regard qui transforme la vie

« רִאֵה אֲנִי נֹתֵן לְפָנֶיךָ הַיּוֹם בְּרָכָה וּקְלָלָה » (דברים יא, כו)

« Vois, Je place aujourd'hui devant vous la bénédiction et la malédiction. » (Devarim 11, 26)



Un jour, Rabbi Israël Baal Chem Tov rencontra Yosselé, le porteur d'eau de la ville. « Comment vas-tu ? » lui demanda-t-il. Yosselé répondit avec beaucoup d'amertume : « Rabbi, la vie est très difficile... J'ai déjà soixante-dix ans et je dois encore accomplir un travail physique

épuisant. De plus, ma fille a divorcé après avoir longtemps souffert avec son mari. Elle est maintenant revenue vivre chez moi avec ses cinq jeunes enfants. Que puis-je dire ? La vie est dure... »

Le Baal Chem Tov le regarda avec bonté et lui dit : « Je te bénis : très bientôt, ta vie deviendra bonne et tout se transformera pour ton véritable bien. »

Les élèves du Tsadik furent étonnés. Comment la vie de cet homme pouvait-elle réellement changer, surtout à son âge ? Une semaine plus tard, le Baal Chem Tov rencontra de nouveau Yosselé et lui demanda comment il allait.

Cette fois-ci, Yosselé répondit avec joie : « Je vais très bien ! Je remercie Hachem de me donner encore la force de travailler malgré mon âge. Beaucoup de personnes de mon âge ne peuvent plus travailler du tout. Et mon travail est utile : je puise de l'eau pour tous les habitants de la ville. Quant à ma fille, elle a enfin été délivrée de longues années de souffrance. Avec l'aide d'Hachem, elle pourra maintenant reconstruire sa vie dans la paix et la joie. »

Les élèves comprirent alors la profondeur de la bénédiction de leur maître. La situation de Yosselé n'avait pas changé. Son travail était le même, sa fille et ses petits-enfants vivaient toujours chez lui. Mais son regard, lui, avait changé. Au lieu de voir seulement les difficultés, il avait appris à voir les bienfaits qu'Hachem lui accordait au milieu même de ses épreuves.

C'est le sens du verset : « Vois, Je place devant vous la bénédiction et la malédiction. » Parfois, la bénédiction ou, à l'inverse, le sentiment de malheur, dépend de la manière dont l'homme regarde ce qui lui arrive.

Celui qui apprend à remercier Hachem pour ce qu'il possède découvre que, même dans une situation difficile, il peut trouver de la lumière, de l'espoir et de nombreuses raisons de se réjouir.

HISTOIRE AVEC RABBI DAVID PINTO

QUAND LA MAISON EST UN BEIT HAMIDRACH



Du vivant de mon père, le Tsadik Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal, un homme eut l'audace de venir lui demander comment il se faisait qu'il n'ait jamais entendu parler de sa Yéchiva, alors qu'en général, les grands Tsadikim se

trouvent à la tête d'importantes institutions de ce type. Où se situait la Yéchiva de Papa et quels étaient ses élèves ?

Sans hésiter, Papa lui répondit tranquillement : « Ma Yéchiva, c'est ma maison, et mes élèves, ce sont mes enfants. »

À l'époque, cette réponse me fit sourire. Quelle drôle de Yéchiva cela faisait ! Cependant, un peu plus tard, lorsque je compris le sens profond de ses paroles, la remarquable justesse et la sagesse de cette réplique m'émerveillèrent.

Chaque Juif a chez lui un *beit hamidrach* miniature, une Yéchiva *kétana*, dans laquelle il éduque ses fils à devenir des érudits, et ses filles, des femmes vertueuses. Il est donc, en quelque sorte, le Roch Yéchiva de sa maison, investi du mérite et de l'obligation de diriger, de former et d'orienter sa progéniture dans la bonne voie.

Combien Papa avait-il raison ! Il n'est pas donné à tout le monde de devenir Roch Yéchiva et de fonder une institution d'où sortiront des hommes de Torah. Mais, tout un chacun a la possibilité d'être Roch Yéchiva de son foyer, d'en faire une Yéchiva et un sanctuaire en miniature, en éduquant ses enfants dans le droit chemin.



POUR RECEVOIR LES COURS
DE 5 MIN DU TSADIK

SECRETARIAT DU RAV

058 792 90 03
KOLHAIM@HPINTO.ORG.IL

Scannez ici



שבת שלום ומבורך



LA MISHNA DE LA SEMAINE

KEREM DAVID, PIRKE AVOT (3; 17)

LA TORAH DOIT S'ENRACINER DANS LES ACTES

רבי אֶלְעָזָר בֶּן עֲזַרְיָה אָמַר: אִם אֵין תּוֹרָה, אֵין דֶּרֶךְ אֶרֶץ; אִם אֵין דֶּרֶךְ אֶרֶץ, אֵין תּוֹרָה. אִם אֵין חֻקִּים, אֵין יִרְאָה; אִם אֵין יִרְאָה, אֵין חֻקִּים. אִם אֵין דַּעַת, אֵין בִּינָה; אִם אֵין בִּינָה, אֵין דַּעַת. אִם אֵין קְמוּת, אֵין תּוֹרָה; אִם אֵין תּוֹרָה, אֵין קְמוּת. הוּא הָיָה אֹמֵר: כָּל שֶׁחֻקָּתוֹ מְרֻבָּה מִמַּעֲשָׁיו, לָמָּה הוּא דוֹמָה? לְאֵילָן שֶׁעֲנָפָיו מְרֻבִּין וְשָׂרְשָׁיו מוֹעָטִין, וְהָרוּחַ בָּאָה וְעוֹקְרָתוֹ וְהוֹפְכָתוֹ עַל פָּנָיו, שֶׁנֶּאֱמַר: "וְהָיָה כְּעֵרֶךְ בְּעֵרְבָה, וְלֹא יִרְאֶה כִּי יָבֹא טוֹב, וְשָׁכֵן חֲרָרִים בְּמִדְבָּר, אֶרֶץ מִלְחָה וְלֹא תֵשֵׁב". אֲבָל כָּל שֶׁמַּעֲשָׁיו מְרֻבִּין מִחֻקָּתוֹ, לָמָּה הוּא דוֹמָה? לְאֵילָן שֶׁעֲנָפָיו מוֹעָטִין וְשָׂרְשָׁיו מְרֻבִּין, שֶׁאִפְלוּ כָּל הָרוּחוֹת שֶׁבְּעוֹלָם בָּאוֹת וְנוֹשְׁבוֹת בּוֹ, אֵין מְזִיזִין אוֹתוֹ מִמְּקוֹמוֹ, שֶׁנֶּאֱמַר: "וְהָיָה כְּעֵץ שֶׁתּוֹלַע עַל מַיִם, וְעַל יוֹבֵל יִשְׁלַח שָׂרְשָׁיו, וְלֹא יִרְאֶה כִּי יָבֹא חֹם, וְהָיָה עֲלָהּ רֶעֶנָן, וּבִשְׁנַת בַּעֲרָתָהּ לֹא יִדָּאָה, וְלֹא יִמָּשׁ מַעֲשוֹת פְּרִי".

Rabbi Elazar ben Azaria dit : « Sans Torah, il n'y a pas de savoir-vivre ; et sans savoir-vivre, il n'y a pas de Torah. Sans sagesse, il n'y a pas de crainte du Ciel ; et sans crainte du Ciel, il n'y a pas de sagesse. Sans connaissance, il n'y a pas de discernement ; et sans discernement, il n'y a pas de connaissance. Sans nourriture, il n'y a pas de Torah ; et sans Torah, il n'y a pas de nourriture. » Il disait également : celui dont la sagesse est plus grande que ses actes, à quoi ressemble-t-il ? À un arbre dont les branches sont nombreuses mais dont les racines sont peu profondes. Le vent vient, l'arrache et le renverse sur sa face, comme il est dit : "Il sera semblable à un arbuste dans la plaine ; il ne verra pas venir le bien ; il habitera des lieux arides dans le désert, une terre salée et inhabitable." Mais celui dont les actes sont plus grands que sa sagesse, à quoi ressemble-t-il ? À un arbre dont les branches sont peu nombreuses, mais dont les racines sont nombreuses. Même si tous les vents du monde se lèvent et soufflent contre lui, ils ne peuvent le déplacer de sa place, comme il est dit : "Il sera semblable à un arbre planté près de l'eau, qui étend ses racines vers le cours d'eau ; il ne craint pas la venue de la chaleur, son feuillage reste verdoyant ; même pendant une année de sécheresse, il ne s'inquiète pas et ne cesse pas de porter des fruits." »

Tout celui dont la sagesse dépasse les actes, à quoi ressemble-t-il ? A un arbre pourvu de nombreuses branches mais de racines insuffisantes. Souffle le vent, il le déracine et le renverse.

Guéhazi, le serviteur du prophète Elisha, était un homme très grand. La Guémara dit (Berakhot 7b) en effet : « La fréquentation des sages est supérieure à l'étude de la Torah. » Le prophète Elisha lui donna la capacité de ressusciter les morts. S'il avait respecté son engagement de s'abstenir de parler à qui que ce soit (Mélakhim II 4, 29), il aurait pu, par le mérite du prophète, ressusciter l'enfant dont il est question dans ce passage de Mélakhim (Yérouchalmi Sanhédrine 10, 2).

Cependant, comme ses actes ne dépassaient pas sa sagesse, sa sagesse ne put l'assister et il échoua. Par la suite, Na'amane

se présenta devant Elisha et lui demanda de le guérir de sa lèpre. Après avoir été guéri, il voulut le remercier et lui donner de l'argent. Elisha lui répondit (Mélakhim II 5, 16) : « Par Dieu, (...) je n'accepterai point » ; il refusa de prendre l'argent. Mais Guéhazi suivit Na'amane et, prétendant venir de la part de son maître, accepta argent et vêtements de valeur. Lorsque Elisha le questionna à ce propos, Guéhazi mentit. Bien qu'il fût un grand homme de Torah, le mérite de celle-ci ne l'aida pas à maîtriser son désir pour l'argent. C'est pourquoi Elisha le maudit et la lèpre de Na'amane passa à Guéhazi, qui fut chassé de ce monde-ci et du monde futur, comme le rapporte la michna : « il n'a pas de part à la vie future » (Sanhédrine 90a).

Telle est la règle : celui qui a beaucoup de sagesse doit être vigilant, il doit multiplier les bonnes actions en conséquence et utiliser sa sagesse à bon escient, pour maîtriser son penchant. S'il ne le fait pas, une tempête vient, le déracine et il se retrouve « arraché du monde », car un sage qui faute n'est pas comparable à un sot qui faute, conformément à l'enseignement de nos sages (Soucca 52a) : « Plus une personne est grande, plus son penchant est grand. »



HAFETZ HAIM LES LOIS DU LACHONE HARA

DES MOYENS NON ACCEPTABLES



Lorsqu'un non-Juif commet une infraction, le moyen le plus direct de le sanctionner est parfois de le dénoncer aux autorités. Mais lorsqu'il s'agit d'un Juif, la situation est bien plus délicate.

En effet, les autorités peuvent lui infliger une peine qui ne correspond pas aux lois de la Torah. Par exemple, la Torah ne prévoit pas de peine d'emprisonnement pour certains litiges financiers.

Ainsi, révéler des informations pouvant entraîner l'incarcération d'un Juif peut entrer dans l'interdit de la calomnie. Cela n'est permis que lorsqu'il est clairement établi que cette personne représente un danger pour le public, et que cette démarche est nécessaire afin de protéger les autres.

Ce sujet étant très complexe, il faut impérativement consulter un Rav compétent avant d'agir.



PERLES SUR LA PARACHA

❧ Séouda richona ❧

OR HAHAIM HAKADOCH

Ouvrir sa main, ouvrir les portes de la bénédiction

« כִּי יִהְיֶה בְּךָ אֶבְיֹן מֵאַחַד אֶחָיו... לֹא תִאָּמֵר אֵת לְבָבְךָ וְלֹא תִקְפֹּץ אֵת יָדְךָ מֵאֶחָיו הָאֶבְיֹן. כִּי פָתַחְתָּ תִּפְתָּח אֵת יָדְךָ לוֹ. » (דברים טז, 17)

« S'il y a chez toi un pauvre parmi l'un de tes frères... n'endurcis pas ton cœur et ne ferme pas ta main à ton frère pauvre. Au contraire, tu ouvriras largement ta main pour lui. » (Devarim 15, 7-8)



Le Or HaHaïm, s'interroge : pourquoi la Torah emploie-t-elle l'expression répétée « פָּתַח תִּפְתָּח » , « tu ouvriras largement » ?

Il explique que cette répétition nous dévoile une grande règle : lorsque l'homme ouvre sa main et son cœur pour aider son prochain, le Ciel ouvre à son tour devant lui les portes de l'abondance. Il y a donc une double ouverture : l'homme donne ici-bas, et Hachem lui accorde en retour bénédiction, réussite et délivrance.

On raconte qu'un jour, l'Admour Rabbi Chlomo de Zvhil vit une lumière particulière sur le visage de Rabbi David Shechter. Il lui demanda quelle mitsva il avait accomplie. Rabbi David lui expliqua que sa fille devait se marier. Il avait économisé durant des années pour payer la moitié des frais du mariage. Mais le père du fiancé, n'ayant pas réussi à réunir sa part, souhaitait annuler le mariage. Rabbi David lui répondit alors : « À D.ieu ne plaise que l'on annule ce mariage ! Ne t'inquiète pas pour l'argent : je prendrai aussi ta part à ma charge. »

Le Tsadik lui déclara : « C'est grâce à cette mitsva que tu as mérité cette lumière. Au moment où tu as fait du bien à ton prochain, Hachem a ouvert devant toi les portes de l'abondance, spirituelle comme matérielle. »

Lorsque l'on donne avec générosité, même avec effort, on ne perd jamais. Une main ouverte envers son prochain devient une clé qui ouvre les portes de la bénédiction.

❧ Séouda chenia ❧

BEN ICH HAI

Ne pas écouter les promesses du Yetser Hara

« כִּי יִסְתַּחֲבֹךְ אֶחָיו... לֹא תִאָּמֵר לוֹ וְלֹא תִשְׁמָעוּ אֵלָיו וְלֹא תִחַס עֵינֶיךָ עָלָיו... כִּי הָרַגְתָּהוּ. » (דברים יז, 16)



« Si ton frère cherche à te séduire en disant : "Allons servir d'autres dieux"... tu ne céderas pas à sa demande, tu ne l'écouteras pas et ton œil ne s'apitoiera pas sur lui... car tu devras le faire disparaître. » (Devarim 13, 7-9)

Le Ben Ich 'Haï zatsal écrit une parabole très forte au sujet du Yetser Hara.



Un renard arriva un jour près d'un puits. Au-dessus se trouvait une roue à laquelle étaient attachés deux seaux : lorsque l'un descendait, l'autre montait.

Très assoiffé, le renard descendit au fond du puits dans l'un des seaux et but abondamment. Mais, une fois sa soif apaisée, il comprit qu'il était prisonnier au fond du puits et ne savait plus comment

remonter. Peu après, un lion arriva près du puits, lui aussi à la recherche d'eau. Le renard l'appela : « Descends donc auprès de moi ! Nous allons faire ici un excellent repas ! »



Le lion, étonné, demanda de quel repas il parlait. Le renard lui répondit qu'il y avait une belle part de fromage et beaucoup d'eau fraîche. Le lion regarda au fond du puits, aperçut le reflet de la lune dans l'eau et crut qu'il s'agissait réellement d'un gros morceau de fromage. Il sauta alors dans le seau pour descendre. À cet instant, le seau du lion descendit tandis que celui du renard remonta. Le renard fut délivré, alors que le lion se retrouva enfermé à sa place, trompé par ses paroles rusées.

Le Ben Ich 'Haï explique que ce renard représente le Yetser Hara. Comme lui, le Yetser Hara cherche à faire tomber l'homme dans les profondeurs. Il ne montre jamais le danger dès le début ; au contraire, il présente la faute comme quelque chose d'agréable, de facile et de tentant.

Il lui souffle : « Viens, ce n'est rien... personne ne le saura... » Mais derrière ses belles paroles se cache son véritable but : éloigner l'homme d'Hachem et l'entraîner peu à peu vers la faute. C'est ce que la Torah nous enseigne lorsqu'elle dit : « Tu ne céderas pas à sa demande et tu ne l'écouteras pas. » Il ne faut pas discuter avec le Yetser Hara ni écouter ses justifications. Dès que l'on prête attention à ses paroles, il peut nous entraîner dans son piège.

Le Yetser Hara ressemble au renard : il cache le danger derrière des promesses séduisantes. Pour le combattre, il faut repousser immédiatement ses conseils et rester attaché à la Torah et aux mitsvot.

❧ Séouda chlichit ❧

ABIR YAAKOV

Donner avec la main d'Hachem

« אִישׁ כְּמִתְנַת יָדוֹ בְּכִרְבֶּת ה' אֱלֹהֶיךָ אֲשֶׁר נָתַן לָךְ » (דברים יז, 17)

« Chacun donnera selon le don de sa main, selon la bénédiction d'Hachem ton D.ieu qu'Il t'a accordée. » (Devarim 16, 17)



Rabbi Yaakov Abouhatsira explique ce verset dans son livre Pitoulé 'Hotam. Nos Sages enseignent : « Donne-Lui de ce qui est à Lui, car toi et ce qui est à toi êtes à Lui. » Le roi David déclara également : « Tout vient de Toi, et c'est de Ta main que nous T'avons donné. »

Lorsqu'une personne donne de la tsédaka, elle ne doit pas croire qu'elle donne de son propre argent. Cette pensée peut rendre le don difficile. En vérité, tout ce que nous possédons est un dépôt confié par Hachem. L'argent, les biens et la réussite que nous recevons nous sont donnés afin que nous puissions aussi en faire profiter ceux qui sont dans le besoin. C'est le sens du verset : ce que l'homme donne provient en réalité de « la bénédiction d'Hachem ton D.ieu qu'Il t'a accordée ».

Rabbi Yaakov Abouhatsira ajoute que la tsédaka doit être donnée avec générosité, joie et bienveillance. De même qu'Hachem nous donne avec grâce, bonté et miséricorde, nous devons donner à notre prochain avec un visage souriant et un cœur ouvert. Ne fermons donc ni notre main ni notre cœur devant celui qui manque de quelque chose. Donnons avec joie, en comprenant que le mérite de transmettre la bénédiction d'Hachem est lui-même une grande richesse.

RAV YEHOUDA FETTAYA (1859 - 1942)

Rav Yehouda Fettaya zatsal fut l'un des grands mekoubalim de Bagdad. Né en 1859, il grandit dans une famille attachée à la Torah et étudia auprès des grands sages de sa génération, notamment dans l'influence spirituelle du Ben Ich 'Haï. Très jeune déjà, il se distingua par son sérieux, sa mémoire et sa profonde crainte du Ciel.

Il devint rapidement connu comme un grand érudit, aussi bien dans la Torah révélée que dans les enseignements de la Kabbala. Pourtant, ceux qui le connaissaient retenaient surtout sa modestie, sa douceur et son immense compassion pour les personnes en difficulté.

Après de longues années à Bagdad, Rav Yehouda Fettaya monta vivre en Erets Israël. Il termina sa vie à Jérusalem, où il décéda en 1942. Il laissa plusieurs ouvrages importants, parmi lesquels *Min'hat Yehouda*, *Beit Le'hem Yehouda* et d'autres écrits de Torah et de Kabbala. Mais au-delà de ses livres, Rav Yehouda Fettaya resta dans la mémoire du peuple comme un homme de prière, de bonté et de délivrance.

UNE FEMME OUBLIÉE PAR TOUS

L'une des histoires les plus bouleversantes racontées sur Rav Yehouda Fettaya ne parle pas de secrets de la Kabbala ni de choses extraordinaires. Elle montre simplement la grandeur de son cœur. Un de ses élèves était marié à une jeune femme qui venait d'avoir un enfant. Après l'accouchement, elle traversa une période très difficile. Elle semblait confuse, très affaiblie et incapable de s'occuper normalement d'elle-même. Son mari, dépassé par la situation, finit par l'éloigner de la ville et l'envoya vivre chez une famille non juive, dans un village éloigné.

Rav Yehouda remarqua que son élève était préoccupé. Il lui demanda plusieurs fois ce qui se passait, jusqu'à ce que celui-ci lui raconte la vérité. Le Rav fut profondément bouleversé. Il ne supportait pas l'idée qu'une femme juive, malade et séparée de son enfant, puisse être laissée seule dans une telle situation. Sans attendre, il partit lui-même à sa recherche. Il prit avec lui sa fille et se rendit dans le village où cette femme avait été envoyée.

Lorsqu'il la trouva, elle était extrêmement faible. Elle vivait dans la solitude, sans soutien, loin de son foyer et loin de son bébé. Rav Yehouda ne la jugea pas. Il ne lui fit aucun reproche. Il ne parla pas de honte ni de responsabilité. Il lui parla avec douceur et lui dit qu'il était venu pour l'aider. Il chercha de la nourriture cachère, demanda qu'on prépare un repas et le rapporta discrètement pour elle. Il ne voulait pas humilier cette femme ni dévoiler son état à toute la communauté. Puis il s'occupa d'elle jusqu'à ce qu'elle retrouve progressivement ses forces. Il la ramena ensuite à Bagdad, où des femmes de sa famille prirent soin d'elle pendant plusieurs mois.

Ce n'est qu'après qu'elle fut rétablie que Rav Yehouda convoqua le mari. Il lui expliqua avec fermeté qu'on ne peut pas abandonner une épouse lorsqu'elle traverse une période de souffrance.

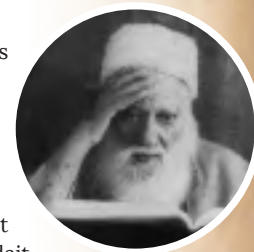
Cette histoire révèle la vraie grandeur du Rav. Il connaissait les secrets les plus profonds de la Torah, mais il n'oubliait jamais qu'une mitsva essentielle est de sauver une personne humiliée, blessée ou abandonnée.

« SES MAINS SONT VERTES »

À Bagdad, beaucoup de personnes venaient demander une bénédiction à Rav Yehouda Fettaya. Dans la langue populaire, certains disaient à son sujet : « Ses mains sont vertes », expression qui signifiait que ses prières étaient particulièrement acceptées.

Des malades, des familles inquiètes, des personnes confrontées à des difficultés financières ou à des problèmes de paix dans le foyer se rendaient chez lui. Rav Yehouda les écoutait avec patience. Il priait pour eux, récitait des Tehilim et leur donnait des conseils adaptés à leur situation. Mais il ne présentait jamais les choses comme si lui-même possédait un pouvoir particulier. Il répétait que toute délivrance venait uniquement d'Hachem. Lui n'était qu'un serviteur qui priait avec sincérité pour ses frères et sœurs.

Beaucoup racontaient que, grâce à ses bénédictions et à ses prières, des situations bloquées se sont améliorées. Des personnes retrouvèrent l'espoir, des malades furent soulagés, des conflits familiaux se calmèrent et des foyers retrouvèrent la paix.



LES SOUFFRANCES INVISIBLES

Rav Yehouda Fettaya est également connu pour les récits qu'il rapporta sur les rêves, les âmes et les personnes qui souffraient de troubles inexplicables. Dans ses ouvrages, il décrit certaines situations selon les enseignements de la Kabbala. Cependant, il ne cherchait jamais à faire peur ni à attirer les gens avec des récits mystérieux. Son objectif était de rappeler que l'homme doit vivre avec émouna, faire téchouva et réparer ce qui doit l'être.

Lorsqu'une personne souffrait, Rav Yehouda ne se précipitait pas pour donner une explication surnaturelle. Il commençait par écouter, par prier et par encourager la personne à renforcer sa confiance en Hachem. Il conseillait souvent de réciter des Tehilim, de faire du 'hessed, de vérifier les relations familiales, de demander pardon lorsque cela était nécessaire et de renforcer l'étude de la Torah. Pour lui, la véritable réparation ne consistait pas seulement à chercher des réponses cachées. Elle consistait surtout à améliorer sa conduite, à se rapprocher d'Hachem et à apporter plus de paix autour de soi.

SES PRIÈRES POUR LE PEUPLE JUIF

Dans ses dernières années, alors qu'il vivait à Jérusalem, Rav Yehouda Fettaya souffrit énormément des terribles nouvelles qui arrivaient d'Europe pendant la guerre.

Il organisa des prières et des supplications pour les Juifs en danger. Il encourageait les gens à ne pas perdre espoir et à renforcer la prière collective. Même dans les moments les plus sombres, il rappelait que le peuple juif ne doit jamais désespérer. Il enseignait que la prière, la téchouva et l'unité du peuple peuvent ouvrir les portes de la miséricorde divine.

Rav Yehouda Fettaya quitta ce monde en 1942. Son souvenir resta profondément vivant auprès des Juifs d'Irak et des habitants de Jérusalem.

LA LEÇON DE SA VIE

Rav Yehouda Fettaya fut un grand maître de Kabbala, mais sa grandeur ne se limitait pas à ses connaissances. Elle se voyait surtout dans sa manière de regarder les autres. Il savait parler des mondes spirituels, mais il savait aussi se déplacer pour nourrir une femme affaiblie. Il connaissait les secrets de la Torah, mais il savait surtout entendre les douleurs cachées des personnes simples.

La leçon qu'il nous laisse est claire : la vraie grandeur d'un homme ne se mesure pas seulement à ce qu'il sait, mais à la manière dont il aide les autres. Parfois, le plus grand miracle n'est pas un événement extraordinaire. C'est une parole douce, une visite discrète, une main tendue ou une personne qui refuse de détourner les yeux devant la souffrance d'un autre.

Cette année sa Hiloula tombe le lundi 10 août.



« RÉÉ » : REGARDE ET RÉFLÉCHIS

La paracha Réé commence par une parole très forte de Moché Rabbénou au peuple juif : « Vois, Je place aujourd'hui devant vous la bénédiction et la malédiction. » Hachem donne à chaque personne la possibilité de choisir son chemin. D'un côté, il y a la bénédiction : elle vient lorsque l'on écoute les mitsvot d'Hachem et que l'on cherche à faire le bien. De l'autre côté, il y a la malédiction : elle arrive lorsque l'on s'éloigne de la Torah et que l'on suit de mauvaises influences.

Le mot « Réé » signifie « regarde ». Hachem nous demande de ne pas vivre sans réfléchir. Nous devons regarder nos actes, comprendre les conséquences de nos choix et nous demander : est-ce que ce que je fais me rapproche d'Hachem ou m'en éloigne ? Chaque jour, nous avons des décisions à prendre. Nous pouvons choisir de dire la vérité ou de mentir, d'aider quelqu'un ou de l'ignorer, de répondre avec respect ou avec colère. Même les petits choix construisent peu à peu notre personnalité. La Torah nous enseigne que la bénédiction vient lorsque nous choisissons le bien, même lorsque ce n'est pas toujours facile.

NE PAS IMITER LES MAUVAISES HABITUDES

Lorsque les enfants d'Israël entreront en Terre d'Israël, ils trouveront des peuples qui servaient des idoles. Hachem leur ordonne de ne pas apprendre de leurs mauvaises habitudes. Ils doivent détruire les lieux où ces peuples servaient leurs idoles et ne pas chercher à faire comme eux.

Cette mitsva nous apprend une grande leçon : tout ce qui existe autour de nous n'est pas forcément bon à imiter. Une personne peut voir des choses qui paraissent amusantes, populaires ou impressionnantes, mais qui ne correspondent pas aux valeurs de la Torah. Il faut avoir la force de rester fidèle à ce que l'on sait être juste. Ce n'est pas parce que tout le monde fait quelque chose que nous devons le faire aussi. Le peuple juif possède une mission particulière : vivre selon la volonté d'Hachem et apporter de la lumière dans le monde.

LE LIEU CHOISI PAR HACHEM

Dans la paracha, Hachem explique qu'il y aura un lieu particulier où les enfants d'Israël devront apporter leurs korbanot, leurs sacrifices, ainsi que certaines offrandes et certains maasserot. Ce lieu sera choisi par Hachem pour que Son Nom y réside. Nos Sages expliquent qu'il s'agit de Jérusalem, et plus précisément du Beth Hamikdash. Le Beth Hamikdash était le lieu le plus saint du peuple juif. C'est là que les Cohanim accomplissaient le service d'Hachem, que les Léviim chantaient et que le peuple venait se rapprocher de son Créateur.

Même aujourd'hui, alors que nous n'avons pas encore le Beth Hamikdash, Jérusalem reste au centre du cœur du peuple juif. Nous prions en direction de Jérusalem et nous demandons à Hachem de reconstruire rapidement le Beth Hamikdash.

La Torah insiste aussi sur la joie. Lorsqu'une famille venait à Jérusalem pour apporter ses offrandes, elle devait se réjouir avec tous les membres de sa maison, mais aussi penser aux Léviim, qui ne possédaient pas de terre comme les autres tribus. La vraie joie n'est pas seulement de garder pour soi : elle grandit lorsque l'on partage avec les autres.

LES RÈGLES DE LA CACHEROUT

Parachat Réé présente également les lois de la cacherout. Hachem indique quels animaux sont permis à la consommation et lesquels ne le sont pas.

Pour les animaux terrestres, deux signes sont nécessaires : l'animal doit avoir le sabot fendu et ruminer. C'est pourquoi la vache, le mouton et la chèvre sont cachères. En revanche, le chameau rumine mais n'a pas le sabot complètement fendu, tandis que le porc a le sabot fendu mais ne rumine pas : ils ne sont donc pas cachères.

Pour les poissons, il faut deux signes : des nageoires et des écailles. Les poissons qui possèdent ces deux signes sont permis, tandis que ceux qui n'en ont pas ne le sont pas.

La cacherout nous apprend que même ce que nous mangeons doit être lié à notre service d'Hachem. Un Juif ne vit pas seulement pour satisfaire ses envies. Il cherche à mettre de la sainteté dans tous les domaines de sa vie, même dans les choses les plus simples, comme manger et boire.

FAIRE ATTENTION AUX FAUX PROPHÈTES

La paracha avertit aussi le peuple juif contre les faux prophètes. Parfois, une personne pouvait essayer d'impressionner les autres en annonçant un signe ou un miracle. Mais même si ce signe semblait se réaliser, si cette personne demandait au peuple de servir d'autres dieux, il ne fallait surtout pas l'écouter. Hachem peut parfois permettre une épreuve pour voir si nous L'aimons vraiment. La foi ne dépend pas seulement de choses extraordinaires ou impressionnantes. Elle repose avant tout sur la Torah qu'Hachem nous a donnée.

Cette leçon est importante : il ne faut pas croire n'importe qui simplement parce qu'il parle bien, semble très convaincant ou promet des choses extraordinaires. La vérité se mesure à la Torah et aux mitsvot.

AIDER LES PAUVRES AVEC GÉNÉROSITÉ

L'une des plus belles mitsvot de la paracha concerne la tsedaka. Hachem demande de ne pas fermer son cœur ni sa main devant une personne pauvre. Parfois, quelqu'un peut penser : « Pourquoi dois-je donner ? J'ai travaillé pour gagner cet argent. » Mais la Torah nous rappelle que tout ce que nous possédons vient d'Hachem. Lorsqu'il nous donne de l'argent, de la force, du temps ou des talents, Il attend aussi de nous que nous aidions ceux qui en ont besoin.

La Torah dit qu'il faut ouvrir largement sa main. Cela ne signifie pas seulement donner de l'argent. On peut aussi donner un sourire, un conseil, du temps, une parole encourageante ou une aide concrète. Une personne généreuse ne perd jamais. Hachem promet Sa bénédiction à celui qui aide les autres avec un cœur ouvert.

LES FÊTES ET LA JOIE D'ÊTRE JUIF

À la fin de la paracha, la Torah rappelle les trois grandes fêtes de pèlerinage : Pessa'h, Chavouot et Souccot. À ces occasions, les enfants d'Israël montaient à Jérusalem pour se présenter devant Hachem. Pessa'h nous rappelle la sortie d'Égypte, lorsque Hachem nous a libérés de l'esclavage. Chavouot nous rappelle le don de la Torah au mont Sinaï. Souccot nous rappelle la protection d'Hachem dans le désert.

Ces fêtes nous enseignent que la vie juive doit être remplie de reconnaissance et de joie. Nous ne servons pas Hachem seulement par devoir, mais aussi avec bonheur, parce que nous avons le mérite immense d'être proches de Lui.

La Parachat Réé nous laisse donc un message très important : chaque personne peut choisir la bénédiction. En écoutant la Torah, en faisant attention à ses actes, en aidant les autres et en restant fidèle à Hachem, nous construisons une vie remplie de lumière, de joie et de réussite.



HALAH'A DE LA SEMAINE



Peut-on prier Arvit de la sortie de Chabbat avant la sortie des étoiles ?

En cas de nécessité, il est permis de prier Arvit dès le *Pélag Hamin'ha* et de faire ensuite la Havdala. Toutefois, on ne récitera pas les bénédictions sur la bougie ni sur les aromates, et il restera interdit de faire des travaux jusqu'à la sortie des étoiles.

A priori, on évitera de procéder ainsi, sauf notamment lorsqu'un proche est décédé pendant Chabbat. Dans ce cas, l'endeuillé peut prier Arvit et faire la Havdala avant la fin de Chabbat.

Mais s'il n'a pas fait la Havdala avant la sortie de Chabbat, il ne pourra pas la faire tant que le défunt n'aura pas été enterré. Si l'enterrement a lieu samedi soir, il fera donc la Havdala après l'enterrement. (*Yalkout Yossef, Chabbat I, p. 426 ; lois de l'Onen.*)

Quel est le moment approprié pour la sortie de Chabbat ?

Dans toutes les villes d'Israël, la sortie de Chabbat est généralement fixée à environ vingt minutes après le coucher du soleil. Les personnes plus rigoureuses prolongent encore la sainteté de Chabbat jusqu'à environ une demi-heure après le coucher du soleil. (*Yalkout Yossef, Chabbat I, p. 427.*)



1. Quel est le sens principal du mot « Réé » dans le début de la paracha ?

- A** Écoute attentivement
- B** Marche avec confiance
- C** Regarde et prends conscience

2. Quelle condition permet de recevoir la bénédiction annoncée par Hachem ?

- A** Écouter et accomplir les mitsvot
- B** Être plus fort que les autres peuples
- C** Posséder beaucoup de richesse

3. Où les enfants d'Israël devaient-ils apporter les korbanot après l'entrée en Terre d'Israël ?

- A** Dans chaque ville importante
- B** Uniquement près du Jourdain
- C** Dans le lieu choisi par Hachem

4. Pourquoi la Torah demande-t-elle de ne pas oublier les Léviim lors des moments de joie ?

- A** Parce qu'ils n'avaient pas de part de terre comme les autres tribus
- B** Parce qu'ils étaient chargés de cultiver les champs
- C** Parce qu'ils étaient les chefs de toutes les tribus

5. Quels sont les deux signes nécessaires pour qu'un animal terrestre soit cachère ?

- A** Il doit avoir des cornes et ruminer
- B** Il doit avoir le sabot fendu et ruminer
- C** Il doit vivre dans un troupeau et avoir quatre pattes

6. Pourquoi le porc n'est-il pas cachère ?

- A** Il ne possède ni nageoires ni écailles
- B** Il rumine, mais n'a pas le sabot fendu
- C** Il ne rumine pas, même s'il a le sabot fendu

7. Quels sont les deux signes requis pour qu'un poisson soit permis à la consommation ?

- A** Des nageoires et des dents
- B** Des nageoires et des écailles
- C** Des écailles et une queue large

8. Que faut-il faire face à un faux prophète dont les signes semblent pourtant se réaliser ?

- A** Le suivre si beaucoup de gens le respectent
- B** Attendre qu'il fasse un second miracle
- C** Ne pas l'écouter s'il pousse à servir d'autres dieux

9. Quelle attitude la Torah demande-t-elle face à une personne dans le besoin ?

- A** Ouvrir largement sa main et l'aider généreusement
- B** Donner seulement si elle peut rembourser
- C** Attendre qu'une autre personne s'en occupe

10. Quelles sont les trois fêtes de pèlerinage rappelées à la fin de la paracha ?

- A** Roch Hachana, Yom Kippour et Souccot
- B** Pourim, Pessa'h et Hanouka
- C** Pessa'h, Chavouot et Souccot

Réponses : 1C, 2A, 3C, 4A, 5B, 6C, 7B, 8C, 9A, 10C

בט"ד DIFFUSEZ LE FEUILLET Pahad David

Chaque semaine, participez à la diffusion de ce feuillet et contribuez à faire rayonner la Torah autour de vous.



QUE FAUT IL FAIRE ?



RECEVEZ LES FEUILLETS

Recevez directement dans votre boîte aux lettres les feuillets *Pahad David*, afin de pouvoir les diffuser autour de vous.



DISTRIBUEZ-LES

Déposez-les dans votre synagogue, votre *beth hamidrach*, votre *kollel*, ou dans les synagogues proches de chez vous.

Grâce à votre aide, la Torah peut toucher toujours plus de familles et de communautés.



INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT DÈS MAINTENANT !

Scannez le QR code et remplissez le formulaire en ligne pour recevoir les feuillets *Pahad David* et devenir un relais de diffusion de la Torah.

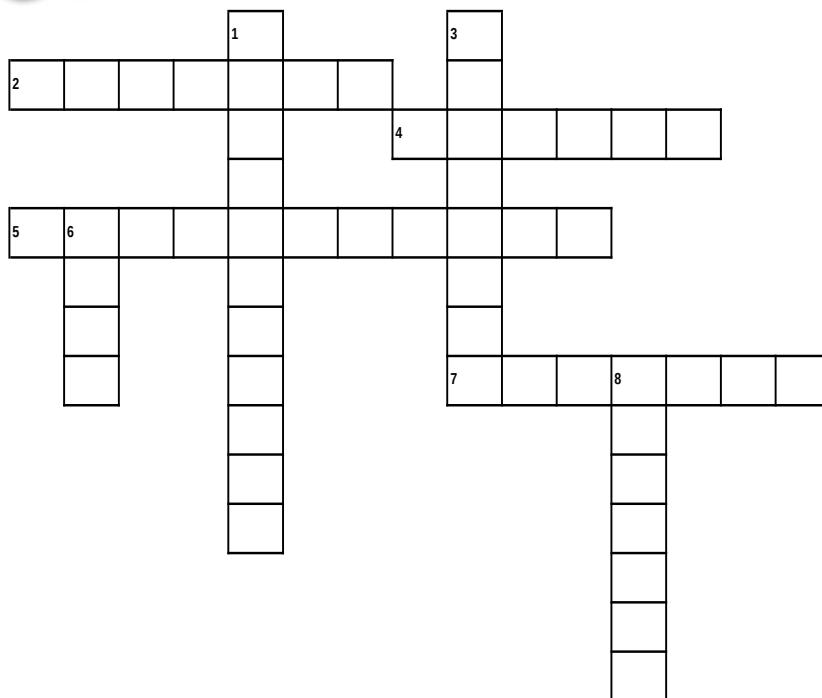


Les 7 différences



Mots croisés

Retrouve les
8 mots de
la grille en
t'aidant
de leurs
definitions.



1. Conséquence annoncée lorsque l'on s'éloigne des commandements d'Hachem.
2. Acte de donner de bon cœur à une personne dans le besoin.
3. Mont sur lequel la bénédiction fut proclamée avant l'entrée en Terre d'Israël.
4. Fête qui rappelle la sortie d'Égypte et qui fait partie des trois fêtes de pèlerinage.

5. Bienfait qu'Hachem promet à ceux qui écoutent et accomplissent Ses commandements.
6. Mont sur lequel la malédiction fut proclamée avant l'entrée en Terre d'Israël.
7. Part de la récolte que l'on met de côté selon la Torah.
8. Année où l'on remet les dettes et où la terre est laissée au repos.